MOTO CLUB RUTHENOIS

MOTO-CROSS de la VAYSSIERE

Règlement Particulier

ORGANISATEUR : Moto Club Ruthénois
DATE : 14 Septembre 2014
TERRAIN : La Vayssiére, nature, causse, longueur : 1650 m
EPREUVE : - Championnat de ligue 125 NCA
- Championnat de Ligue Poussin Benjamin
- 125/250 NCB
- 250/450 NCB
- Open NCB Vétéran

PARC COUREURS : Un parc sera mis à disposition, il est demandé de laisser le parc dans l'état où vous l'avez trouvé en arrivant.Des conteneurs seront mis à disposition. Respectez les autres personnes en limitant le bruit après 23H00. Le club décline toutes responsabilités en cas de vol ou de dégradation.
TOUT PILOTE EST RESPONSABLE DE SES ACCOMPAGNATEURS SUR LE CIRCUIT ET SES ABORDS, AVANT, PENDANT ET APRES L'EPREUVE. L'ACCES AU PARC PANNEAUTEUR EST UNIQUEMENT RESERVE AUX LICENCIES (Muni d'une licence FFM de l'année en cours sauf LDI et du Pass organisateur).
CONTROLES DES LICENCES : Sur le terrain, le Samedi 07 Septembre 2013 de 17H00 à 20H00 et le Dimanche 08 Septembre 2013 de 7H30 à 8H30.
DROIT D'ENGAGEMENT :
- **LIGUE 125 NCA et LIGUE Poussin Benjamin** : Les engagements se feront en ligne sur le site http://ffm.engage-sports.com avec paiement par CB jusqu'à J- 15 avant la manifestation, **40 € dont 29 € pour le club pour le Moto Cross (transpondeur compris)** . Passé ce délai, **56 €** . Les engagements seront clos à J- 3 Les pilotes absents devront s excuses auprès du Président de la Commission et **lui adresser, un certificat médical original, ceci 48 heures** maxi après l'épreuve. Si 20 jours avant l'épreuve, le nombre des engagés est insuffisant, le plateau pourra être complété avec des pilotes hors ligue de même cylindrée. Pour tout désistement de l'engagement hors certificat médical la somme de 15 € sera retenue. Caution transpondeur de 200 € par chèque libellé à l'ordre de la LMMP. **Tout transpondeur non restitué dans les 5 jours, le chèque de caution sera encaissé.**
(renvoyer le transpondeur au Président : Guy ABADIE le Syndic 32550 St JEAN LE COMTAL)
- **OPEN NCB 125/250 ET 250/450 et OPEN NCB Vétéran** : Les engagements se feront en ligne sur le site http://ffm.engage-sports.com avec paiement par CB. Les licences à la journée LJA sont acceptées et payables sur le site http://ffm.engage-sports.com.
jusqu'à J- 15 jours avant la manifestation, **40 € pour le Moto Cross (transpondeur compris).**
Passé ce délai, **56 €** . Les engagements seront clos à J- 3. Les pilotes absents devront s'excuser auprès du Président du Moto Club Ruthénois et lui adresser, un certificat médical original, ceci 48 heures maxi après l'épreuve. Si l'organisateur, 20 jours avant l'épreuve, trouve le nombre des engagés insuffisant, il pourra compléter son plateau avec des pilotes hors ligue de même cylindrée.
VERIFICATION TECHNIQUE : Le samedi 13 septembre 2014 de 17h00 à 20h00 et le dimanche 14 septembre 2014 de 7H30 à 8H30 sur le circuit par le commissaire technique LMMP pour la vérification des machines.
DEPART DE LA COURSE : Le jury se réserve le droit de faire appliquer le règlement de la LMMP établi début 2014. Si un départ est refusé par un groupe de pilotes, et ce, pour une raison injustifiée, la manche sera purement annulée et la catégorie suivante prendra le relais.
CLASSEMENT : Tout pilote ayant effectué un tour complet de circuit, pointé au moins une fois par les chronométreuses, sera admis au classement. Le nombre de points pris lors des manches déterminera le vainqueur. Dans le cas d'un litige, nous prendrons en compte le nombre de places (1er, 2éme, 3éme, etc) jusqu'à l'obtention d'une différence.
REMISE DES PRIX : Celle-ci se fera le soir à partir de 18H25 dans l'enceinte du circuit, présence obligatoire pour la remise des prix. Une coupe sera remise aux trois premiers de chaque catégorie.
RECLAMATION : Toute réclamation, suite à un incident survenu durant la compétition, devra être déposée dans la demi heure qui suit la fin de la manche au plus tard, accompagnée d'un chéque de 75 €, et qui sera restitué si celle-ci est reconnue valable par le jury.
DIRECTEUR DE COURSE : Mr GENIBRE Thierry

DELEGUES : - NAVARRO José - DELPON J.Luc
COMMISSAIRES SPORTIFS : Mr RIVALS André – Mr PUEL Bruno- Mr FLEYS Roger
CHRONOMETRAGE : Mme CARDOIT Patricia
TRANSPONDEURS : Mme BALEUR Paulette
DELEGUE TECHNIQUE : Mr SEBASTIEN Maurice – Mr BALEUR Jean-Claude